

Des informations pour mes parents

Accepter les différences, c'est faire grandir votre enfant.

MOTIVATION DE L'ABSENCE

Avant **9 h 15**, le parent **doit** signaler l'absence de son enfant ainsi que le motif au secrétariat de l'école **seulement** de l'une des trois façons suivantes : par téléphone au (450) 461-5903 (poste 5), par courriel à passerelle@cssp.gouv.qc.ca ou via [Mozaik Portail Parents](#).

STATIONNEMENT

Les aires de stationnement sont réservées au personnel de l'école. Aussi, le débarcadère est **strictement réservé** aux autobus scolaires et aux véhicules d'urgence. *** **EN AUCUN TEMPS, LES PARENTS NE PEUVENT CIRCULER EN VÉHICULE À CES ENDROITS.**

ALLERGIES ALIMENTAIRES

Les allergies alimentaires constituent une problématique que nous considérons avec beaucoup de rigueur étant donné le jeune âge des enfants de l'école. Afin de rendre le milieu le plus sécuritaire possible, il est suggéré d'éviter d'apporter à l'école des aliments contenant des produits allergènes. Par ailleurs, l'enseignante communiquera avec les parents en cas d'allergies ou d'intolérances dans la classe de votre enfant.

DÎNER

Afin de montrer de bonnes habitudes alimentaires à votre enfant, il est préférable d'éviter d'apporter croustilles, chocolat, bonbons et aliments de ce genre à l'école.

TRAITEUR



Nous avons un service de livraison de repas chaud d'un traiteur à notre école pour le dîner de votre enfant. Vous pourrez choisir le menu qui vous convient via le site Web du fournisseur : <https://ecoles.lespetitschefssa.com/>

Vous recevrez les informations en début d'année.

COLLATION

Pour donner de bonnes habitudes alimentaires à votre enfant, il est suggéré d'apporter des collations telles que : fruits frais, légumes crus et/ou fromage, compote, yogourt, fruits en coupe.

Afin de mieux gérer ce moment de la journée, nous vous demandons d'envoyer les collations dans un contenant rigide dans le sac d'école (séparément du lunch).

Pour des occasions spéciales, l'enseignante vous avisera de la possibilité d'apporter une collation différente.



ANNIVERSAIRE

L'enseignante souligne à sa façon l'anniversaire des élèves. Par respect pour ceux-ci, les organisations extérieures (célébrations avec clown, ballons, etc.) ne sont pas acceptées à l'école. De plus, nous vous demandons de ne pas apporter de gâteau de fête à cause des allergies et de la logistique à prévoir.

COMMUNICATIONS PARENTS-ÉCOLE-ENSEIGNANT(E)

Pour mieux comprendre et soutenir votre enfant dans son développement, il est important de signaler à l'enseignant(e) tous les événements perturbateurs qui pourraient influencer son comportement. Vous pouvez communiquer par courriel ou par l'outil de communication choisi. L'enseignant(e) effectuera un suivi nécessaire dès que son emploi du temps (sans présence d'élèves) le lui permettra. Il est à noter que les enseignantes n'ont malheureusement pas accès à une boîte vocale.

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

Au cours de l'année, nous vous acheminerons par courriel des communications mensuelles, nommées : « **Mémo aux parents** » vous informant de la vie à l'école et des différentes activités qui s'y déroulent. Nous vous invitons à les lire attentivement.

BULLETIN PRÉSCOLAIRE

Pour suivre l'évolution du développement de votre enfant dans ses apprentissages au préscolaire 5 ans, vous recevrez une première communication vers la mi-octobre. Par la suite, des bulletins seront produits à 3 reprises et ils seront déposés sur le [Mozaïk Portail Parents](#) au moment opportun. Au courant de l'année scolaire, vous serez aussi invités à des rencontres avec l'enseignant(e) de votre enfant.

ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES

Le personnel enseignant se fait un devoir de présenter aux élèves un programme complet et varié d'activités socioculturelles et de sorties éducatives venant enrichir les activités de classe. Le montant demandé aux parents pour ce type d'activité est approuvé par le Conseil d'établissement chaque année. Il vous est envoyé à la mi-novembre avec les autres frais chargés aux parents (*agenda et frais de reprographies*).

VISITEURS

Toute personne qui se présente à l'école **doit** se présenter au secrétariat et donner la raison de sa visite. On vous remettra une « Passe-Passerelle » pour circuler librement dans l'école.

BÉNÉVOLAT ET PARTICIPATION DES PARENTS

L'école maternelle se veut un lieu de transition entre la maison et l'école. Pour ce faire, nous avons besoin de la présence soutenue des parents dans l'école. Nous vous proposons différentes façons : activités de classe, bénévolat à la bibliothèque, accompagnement lors d'activités à l'école ou lors des sorties, etc. Nous solliciterons vos disponibilités dès le début de l'année.

FICHE PERSONNELLE DE L'ÉLÈVE EN CAS D'URGENCE

Il est **très important** que vous nous communiquiez dès le début de l'année, un numéro de téléphone en cas d'urgence et que vous nous informiez **de tout changement** effectué en cours d'année (*gardienne, numéro au travail, autres répondants*). En cas de situation d'urgence à l'école, les élèves seront accueillis à l'Église Très-Saint-Cœur-de-Marie. Une chaîne téléphonique serait alors mise en place pour vous en informer. Veuillez prendre note que lorsque l'école est fermée pour tempête de neige ou autre, le service de garde est aussi fermé. Dans une telle situation, les postes de radio et de télévision ainsi que le [site Web du CSSP](#) diffusent l'information.

DÉPART HÂTIF

Si votre enfant doit quitter l'école plus tôt, **veuillez en informer son enseignante par écrit dans l'agenda**. L'enfant demeure en classe ou au secrétariat jusqu'à votre arrivée. **Ne vous rendez pas au local de classe**, votre enfant viendra vous rejoindre au secrétariat.

SURVEILLANCE

Si votre enfant est utilisateur du SDG le matin, il **doit** arriver **avant 9 h** – Porte I. Si vous venez reconduire votre enfant (*SDG ou pas*) à l'école **après 9 h**, vous **devez** attendre à l'extérieur de la cour d'école **jusqu'à 9 h 10**, heure à laquelle débute la surveillance par notre personnel pour l'arrivée des autobus le matin. En cas de pluie, la consigne demeure la même.

RESTRICTIONS

Assurez-vous que votre enfant n'apporte pas des objets de valeur ou de l'argent à l'école. **Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.**

IDENTIFICATION DES EFFETS PERSONNELS

Nous demandons que **tous les vêtements et articles scolaires** (manteau, chapeau, casquette, gants, mitaines, bottes, boîte à lunch et articles scolaires) soient identifiés. **Ne pas oublier de le faire à chaque changement de saison.** À la fin de l'année scolaire, tous les effets personnels non identifiés et non réclamés sont remis à un organisme communautaire de Chambly.

TENUE VESTIMENTAIRE

Pour le cours d'éducation physique et de motricité, votre enfant doit porter un chandail à manches courtes et un pantalon confortable [style - sport-jogging (pas de jeans)]. Les espadrilles à semelles antidérapantes qui ne laissent pas de trace sont aussi obligatoires. Par mesure de sécurité, tous les cheveux longs doivent être attachés. L'enfant ne se change pas pour les cours d'éducation physique. Les bijoux (bracelet, montre, grosses boucles d'oreilles) ne sont pas permis au gymnase.



Pour la période hivernale, il est interdit de porter le foulard, seul le cache-cou est accepté.

Pour la période estivale, seulement les souliers fermés ou les sandales de sport sont acceptés. Les sandales de type « Gougoune et Crocs » sont interdites, car elles n'offrent pas de support à la cheville.

La crème solaire devra être appliquée à la maison avant l'arrivée à l'école. **Celle envoyée à l'école doit être liquide et non en vaporisateur.**



SAC À DOS

Le sac à dos devra être suffisamment grand (plus en hauteur qu'en largeur) pour transporter : bricolage, reliure, collation, bulletin et courrier. **Afin de ne pas alourdir inutilement le poids du sac à dos, il n'est pas recommandé d'y ranger la boîte à lunch.**

JOURNÉE DE PLUIE

Les jours de pluie, les enfants doivent porter des bottes et un imperméable. Par mesure de sécurité, **le parapluie est interdit.**

MÉDICAMENT À L'ÉCOLE

Distribuer ou administrer des médicaments à l'école demeure une mesure exceptionnelle. Si votre enfant est dans l'obligation de prendre un médicament (prescrit par une autorité médicale) à l'école, nous vous demanderons de remplir un [formulaire d'autorisation](#) et de nous le retourner dans les plus brefs délais. Le médicament doit être remis à l'enseignante (ou responsable du Service de garde) dans son contenant d'origine. Si le médicament est sous forme liquide, inclure une seringue afin que nous puissions donner la dose exacte que l'enfant doit prendre.

MALADIES INFECTIEUSES EN MILIEU SCOLAIRE

Si votre enfant est malade, vous devez aviser l'école de son absence. Si vous allez chez le médecin, demandez-lui si votre enfant a une maladie contagieuse. Si tel est le cas, en aviser l'école (voir liste des maladies à signaler sur la page suivante). L'infirmière du CISSS en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus de renseignements en plus de répondre à vos questions.

- | | | |
|-----------------|-------------------|--|
| ▶ Conjonctivite | ▶ Coqueluche | ▶ Érythème infectieux (5 ^e maladie) |
| ▶ Gale | ▶ Gastro-entérite | ▶ Hépatite A |
| ▶ Impétigo | ▶ Oreillons | ▶ Oxyurose |

- ▶ Pédiculose (poux)
- ▶ Rubéole
- ▶ Teigne
- ▶ Pharyngite
- ▶ Scarlatine
- ▶ Varicelle (picote)
- ▶ Rougeole
- ▶ Streptocoque

L'enfant malade doit rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit apte à retourner à l'école. Toute blessure ou maladie survenue à la maison doit être soignée à domicile.

BLESSURES ET ACCIDENTS

Les blessures légères sont soignées à l'école. Dans les cas plus graves, nous communiquons avec les parents.

VOLS, BRIS, VANDALISME, PERTE D'EFFETS SCOLAIRES

Si un élève est reconnu responsable de l'un ou l'autre de ces actes, ses parents seront interpellés pour trouver une solution de remplacement. Nous comptons évidemment sur votre collaboration habituelle.

PUBLICITÉ, AFFICHAGE, SOLLICITATION

Le Conseil d'établissement **refuse** toute publicité qui ne se rapporte pas directement à la vie scolaire. La direction d'école **refuse** toute sollicitation auprès du personnel.

PARC-ÉCOLE

Seuls les enfants fréquentant l'école ont accès au parc-école entre 7 h et 18 h. Les parents et les visiteurs doivent circuler aux endroits prévus.

J'ai pris connaissance de la section « informations » pour les parents (pages 17 à 23).

Signature d'un parent

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE ?

CLSC RICHELIEU

(450) 658-7561

PREMIÈRE RESSOURCE (AIDE AUX PARENTS)

(514) 525-2573

But : Venir en aide aux parents qui en ont besoin.

Service gratuit et confidentiel

du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

le mercredi et le jeudi de 18 h 30 à 21 h

de septembre à juin.

LA LIGNE PARENT

(514) 288-5555

ouvert 24 heures/jour, 7 jours/semaine toute l'année

RÉFÉRENCES UTILES

Centre de services scolaire des Patriotes (450) 441-2919

<https://cssp.gouv.qc.ca/>

École de la Passerelle (450) 461-5903

<https://delapasserelle.csp.qc.ca/>

Ministre de l'Éducation – Programme de formation au préscolaire

<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq/prescolaire/>

Service du transport scolaire du CSSP : (450) 441-5502

PRÊT DE LIVRE DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Chers parents,

Dans le courant de l'année, nous offrirons aux enfants de l'école, la possibilité d'apporter un livre de l'école à la maison. Ce prêt est accordé dans le but de donner à votre enfant le goût de la lecture ainsi que de le responsabiliser face à du matériel emprunté. Nous vous suggérons de prendre un temps de détente pour lire ce livre avec votre enfant.

Il va de soi qu'un livre perdu ou trop abimé devra être remplacé et chargé aux parents de l'élève, s'il y a lieu. **Il est important de ne pas réparer un livre par soi-même.** SVP, mentionnez la page brisée à l'enseignante à l'agenda ou apposez une petite note-signet à la page concernée.

Bonne et agréable lecture !

J'ai pris connaissance de l'information : _____
(signature d'un parent)

DATE	TITRE DU LIVRE	RETOUR	INITIALES PARENTS

SERVICES PROFESSIONNELS AUX ÉLÈVES

Pour aider les élèves dans leur démarche d'apprentissage, l'école met à leur disposition les services de professionnels suivants :

L'orthopédagogue : il (elle) fait de la prévention auprès des élèves qui pourraient présenter des difficultés d'apprentissage.

L'orthophoniste : elle procède au dépistage en début d'année puis elle travaille auprès des élèves qui éprouvent le plus de difficulté sur le plan du langage.

Le (la) psychoéducateur (trice) : il (elle) offre un soutien à l'enseignante qui intègre des élèves en difficulté d'adaptation ou de comportement.

Le (la) psychologue : il (elle) intervient auprès des élèves qui présentent des difficultés d'adaptation et/ou d'apprentissage.

L'infirmière : dans un esprit de prévention, elle demeure disponible au personnel de l'école et aux parents pour donner des informations sur toute question concernant la santé des élèves.

L'hygiéniste dentaire : elle établit un programme préventif face aux besoins dentaires. Un dépistage sera effectué dès le début d'année.

Mesure d'accueil et de soutien linguistique : le MÉQ alloue des budgets aux écoles pour offrir des mesures de soutien à certains élèves ciblés afin de faciliter leur transition dans notre milieu.

Tous les professionnel(le)s travaillent en étroite collaboration avec les parents et les autres membres du personnel de l'école.

PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Thème de cette année : Les animaux du monde

# Gr.	Nom de l'enseignant(e)	Animal
001	Marie-Claude Petit	Hippopotame
002	Myriam Lefebvre	Béluga
003	Isabelle Demers	Chien de mer
004	Mélanie Papineau	Rhinocéros
005	Anik Gauthier	Loup
006	Annie Lamontagne	Hibou
008	Marie-Pierre Baril	Panda
009	À venir	Tatou
010	Brigitte Campbell	Kangourou
011	Stéphanie Théroux	Koala
012	Marie Levasseur	Tigre
013	Caroline Beauregard	Girafe
014	Lucie Bolduc	Hérisson
041	Frédérique Marichal	Singe
042	Julie Rajotte	Paon
043	Annie-Pier Grondin	Renard
044	À venir	À venir
911	Sylvie Hillman	Lion (AMIS-5)
912	Isabelle Leroux	Éléphant (AMIS-5)
Spécialistes		
	À venir	Éducation physique
Personnel professionnel		
	À venir	Orthopédagogue
	Joanie Bouchard	Orthophoniste
	Julie Paulin, Sophie Morin	Psychoéducatrice
	Mpungi Mafalanka	Psychologue
Personnel administratif et de soutien		
	Sophie Lussier	Directrice
	Sonia Gagnon	Secrétaire d'école
	Nathalie Lefebvre	Technicienne en service de garde
	À venir (6)	Préposé(e) aux élèves [PEH]
	À venir (6)	Technicien(ne) en éducation spécialisée [TES]